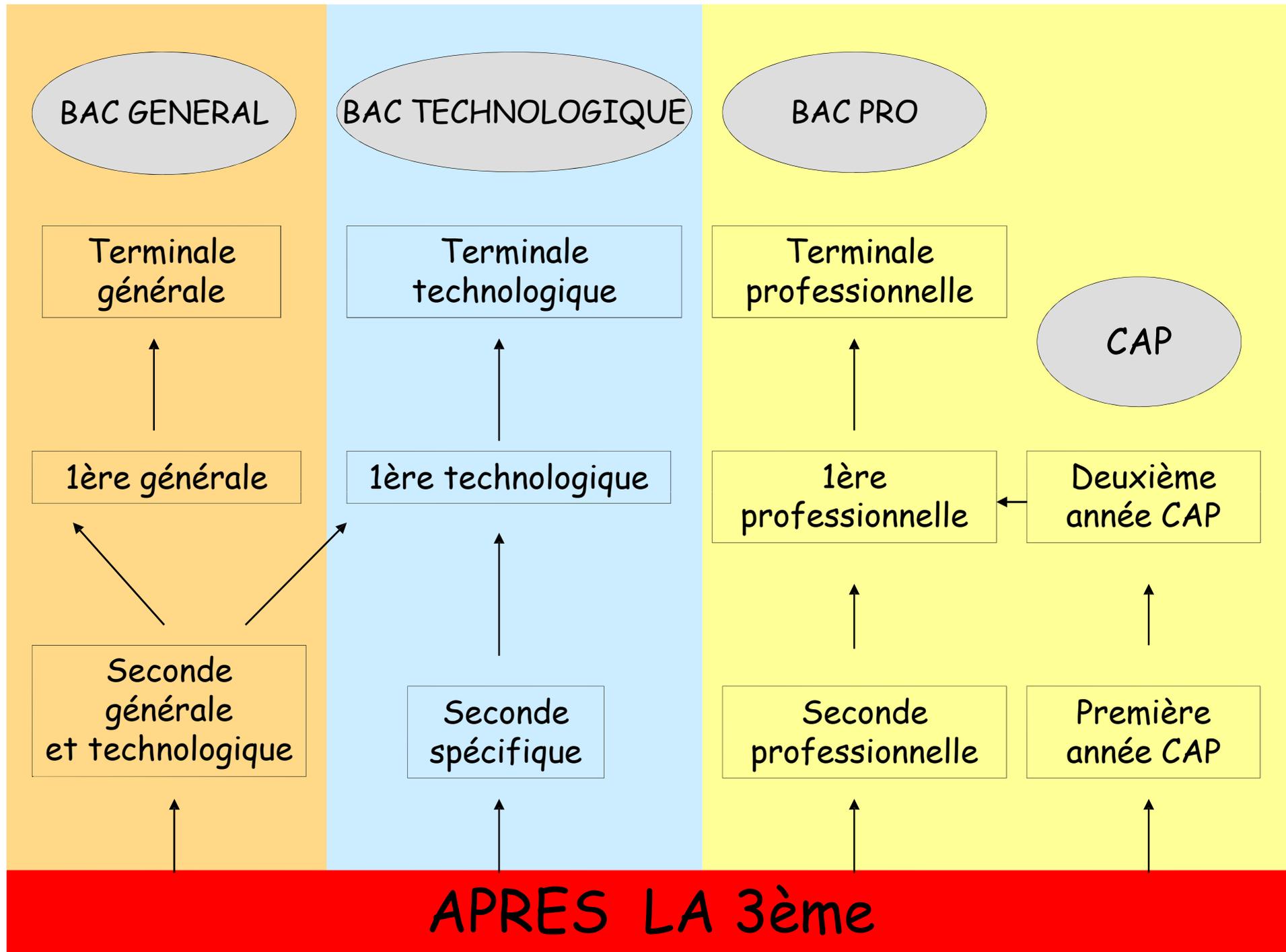


Après la troisième

La voie générale et technologique

La voie professionnelle

Le calendrier de l'orientation



La Seconde **générale** et **technologique**

Un enseignement commun à tous les élèves (25h30/semaine)

Seconde **générale** et **technologique**

2 enseignements d'exploration (3h00)

1 enseignement facultatif (3h00)



LYCÉE

LES ENSEIGNEMENTS COMMUNS à tous les élèves

Français	4h
Mathématiques	4h
Physique-chimie	3h
SVT Sciences de la vie et de la terre	1h30
Langue vivante 1	} 5h30
Langue vivante 2	
Histoire-géographie	3h
EPS Education Physique et Sportive	2h
Education civique, juridique et sociale	0h30
Accompagnement personnalisé	2h

LES ENSEIGNEMENTS D'EXPLORATION

1^{ère} possibilité Choix de deux enseignements d'exploration

Un enseignement d'économie

1h30/semaine

Au choix

Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion
(P.F.E.G.)

Sciences économiques et sociales (S.E.S.)

Un second enseignement d'exploration...

LES ENSEIGNEMENTS D'EXPLORATION

Un second enseignement d'exploration différent du premier

Sciences économiques et sociales

Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion

Biotechnologies

Création et innovation technologiques

Création et activité artistiques

arts visuels

arts du son

arts du spectacle

patrimoines

Ecologie, agronomie, territoire et développement durable (lycée agricole) 3h

Langues et cultures de l'antiquité: latin 3h

Langue vivante 3 3h

Littérature et société

Méthodes et pratiques scientifiques

Santé et social

Sciences de l'ingénieur

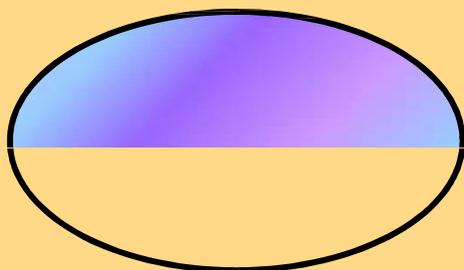
Sciences et laboratoire

1h30/semaine

LES ENSEIGNEMENTS D'EXPLORATION

2^{ème} possibilité

Un seul enseignement à choisir:



Education physique et sportive



Certains enseignements d'exploration ont une capacité d'accueil restreinte

LES ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS

Latin

2 à 3h/semaine

Langue vivante 3

Arts Arts plastiques

 Cinéma-audiovisuel

 Danse

 Histoire des arts

 Musique

 Théâtre

Education physique et sportive



Le Bac général

Bac
général

Réflexion fondée sur des notions
abstraites et théoriques

Études supérieures longues (3/5/8 ans)

Terminale
générale

Première
générale

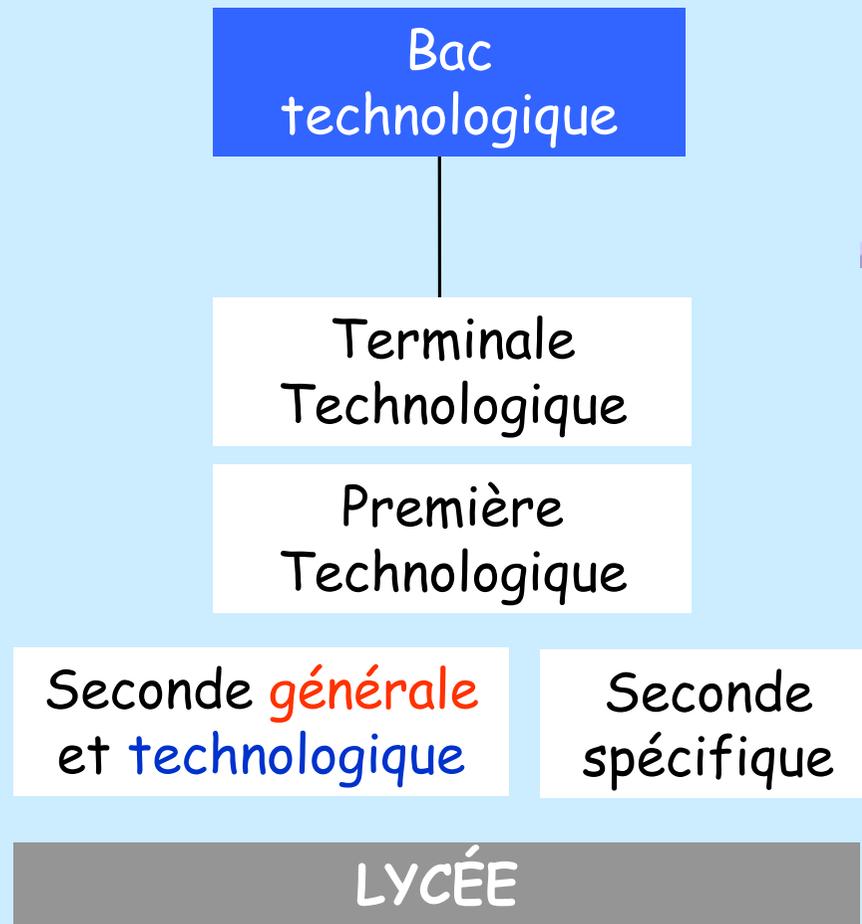
Seconde **générale** et
technologique

LYCÉE

Il existe 3 séries générales:

- Economique et sociale ES
- Littéraire L
- Scientifique S

Le Bac technologique



- Réflexion fondée sur le sens pratique et l'expérimentation
- Études supérieures courtes (2/3 ans)

Le Bac technologique

Il existe 8 séries technologiques :

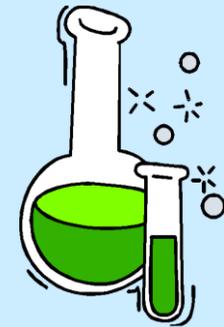
Bac **ST2S**

Sciences et
Technologies de la
Santé et du Social



Bac **STL**

Sciences et
Technologies de
Laboratoire



Bac **STI2D**

Sciences et Technologies
de l'Industrie et du
Développement Durable



Bac **STMG** Sciences
et Technologies du
Management et de la
Gestion



Le Bac technologique

BAC STD2A

Sciences et Technologies
Design et Arts Appliqués



Bac STAV

Sciences et Technologies
de l'Agronomie et
du Vivant



Bac Hôtellerie



Bac TMD

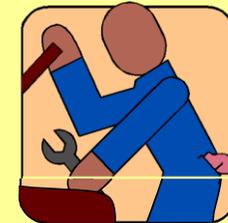
Techniques de la
musique et de la danse



La seconde professionnelle au L.P.

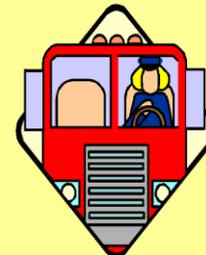
Des enseignements généraux et professionnels liés à la spécialité
(17 heures par semaine environ)

Des enseignements généraux (14h par semaine environ)



Un accompagnement personnalisé (2h30)

Des périodes de formation en milieu professionnel



Le Bac Pro

Le Bac Pro comporte :

90 spécialités
environ

- ➔ des enseignements professionnels, technologiques et scientifiques
- ➔ des enseignements généraux
- ➔ 22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sur **les trois années**

Le C.A.P.

Le C.A.P. comporte :

200 spécialités
environ

- ➔ des enseignements professionnels et technologiques
- ➔ des enseignements généraux
- ➔ 12 à 16 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sur les deux années

L'APPRENTISSAGE

Un contrat de travail en alternance

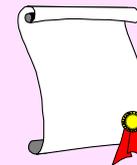
ENTREPRISE



C.F.A.



En vue d'un diplôme **C.A.P.** ou **BAC PRO**



Etre âgé de **16 à 25 ans** ou **15 ans** si le jeune sort de 3ème.

Durée : 2 ou 3 ans avec une **période d'essai de 2 mois.**



35 heures de travail / semaine

5 semaines de congés payés / an



Salaire: 25% du **SMIC** la 1ère année pour les moins de 18 ans

Augmente en fonction de l'âge et de l'ancienneté dans l'entreprise

CALENDRIER DE L 'ORIENTATION

2ème trimestre

- Stages
- Portes ouvertes
- Guide ONISEP « Après la 3^{ème} »
- Intentions d'orientation de la famille
- Propositions provisoires du conseil de classe

3èmetrimestre

- Forums
- Portes ouvertes
- Vœux définitifs d'orientation de la famille
- Propositions définitives du conseil de classe
- Vœux d'affectation

